

Directeur de publication :

Denis Carretier

Rédacteur en chef :

Christel Chevrier

Comité de rédaction :

Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :

Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
Cofruid'Oc, CEHM,
SERFEL, SUAMME, CENTREX

Crédit photo :

CA34, AFIDOL, CEHM, SERFEL



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Arboriculture

Languedoc Roussillon

Toutes espèces fruitières (bassin languedocien)

Campagnol provençal

La période actuelle (jusque fin octobre) est la plus favorable à la lutte (période de reproduction).

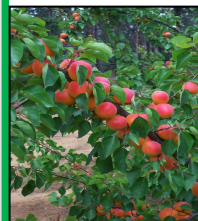
Surveiller l'apparition des tumulus et intervenir dès que possible par des méthodes alternatives : piégeage ou travail du sol.



Pêcher

Cochenilles

La migration des larves de la dernière génération des différentes cochenilles est en cours ou devrait débuter prochainement.



Abricotier—Cerisier

Bactériose

L'automne et l'hiver correspondent à la période de sensibilité des jeunes arbres (de 1 à 4 ans) à la bactériose. Les troncs et la base des charpentières doivent être propres (sans rameau ou bouquet de mai). Toute opération de taille est à proscrire en période humide.



Pommier (bassin languedocien)

Maturités

Fin de récolte de Golden. Début de récolte d'Ariane.

Maladies de conservation

Période de sensibilité pour les variétés de saison et tardives.

Carpocapse

La troisième génération est toujours en cours. De nouvelles piqûres peuvent être observées.

Tordeuse orientale

Chevauchement de générations en cours.

Cératite (mouche méditerranéenne)

Des captures en nette augmentation sont relevées dans l'Hérault et l'Aude.

Cochenille farineuse *Pseudococcus sp.*

Observation de larves jeunes dans la cavité pistillaire des pommes de certains vergers, avec présence de fumagine (Ariane, Cripps Pink, Cripps Red[®]Joya). Repérer les vergers attaqués.

Pou de San José

La migration des larves de 3^{ème} génération du Pou de San José devrait débuter d'ici la fin du mois. Surveillez vos parcelles.



Poirier (informations issues du réseau PACA)

Phytopte des galles rouges

Ce micro-acarien est en recrudescence depuis quelques années sur certains secteurs.

Les dégâts sont observables au printemps sur jeunes feuilles : taches rouges présentant un aspect gaufré (galle).

En cas d'attaques importantes, les fruits peuvent être touchés et présenter des déformations.

Les femelles hivernent sous les écailles des bourgeons qu'elles quittent dès le débourrement pour piquer les jeunes feuilles.

Les générations se succèdent toute la saison, les phytoptes étant à l'abri à l'intérieur des galles.

En fin d'été, les femelles regagnent leur lieu d'hivernation.

Les périodes d'intervention les plus favorables se situent entre le débourrement et la floraison ou après récolte (septembre).



Olivier

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le réseau de piégeage est en place. Vous pouvez consulter les relevés en direct sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod>

Les conditions actuelles restent favorables au développement de la mouche de l'olive qui est présente dans la totalité de la région de façon exceptionnellement importante.

Le flétrissement des olives s'est poursuivi dans de nombreux vergers non irrigués. Il se manifeste en raison de la sécheresse des derniers jours provoquée par le vent et les températures diurnes élevées. La mouche ne pondrait pas dans les olives flétries, selon plusieurs observateurs.

Les prévisions restent inquiétantes et la prochaine génération d'adultes qui débute dans les zones précoces, s'annonce à un niveau record de population.

Œil de paon (*Spilocaea oleaginum*)

Les taches apparaissent dans les vergers sensibles.

Le SRAL PACA en partenariat avec l'AFIDOL mène une enquête en ligne auprès de tous les oléiculteurs pour améliorer nos connaissances sur cette maladie et en particulier la sensibilité selon les variétés.

Plus d'informations ici : <http://afidol.org/enquete>

N'hésitez pas à participer !



C hâtaignier

Carpocapse du châtaignier

Les pièges à phéromones et alimentaires ont capturé de très nombreux papillons pendant les quinze derniers jours. En particulier, cette dernière semaine, les pièges à phéromones ont capturé de très nombreux mâles. Le nombre de captures de femelles dans les pièges alimentaires est beaucoup plus faible mais on trouvait encore des femelles avec des œufs à pondre autour du 10 septembre, notamment dans l'Hérault, à Lamalou et St Vincent d'Olargues et dans le Gard à Vabres. Les œufs déjà pondus ou qui vont être pondus par ces papillons, écloreont 10 jours après, et les jeunes chenilles de carpocapse attaqueront les fruits. **Le risque d'attaque est donc encore très important pour toutes les variétés.**

Pour la variété précoce Bouche de Bétizac

Sur la parcelle de référence de Lasalle (30), le 8 septembre, le taux de fruits véreux atteignait 30,5%.

Le 15 septembre, un tiers des fruits environ est tombé, la récolte a commencé.

Marigoule

Sur la parcelle de référence de Cognac (30) à 600 m d'altitude, les attaques dans les châtaignes atteignaient 4,4 % de fruits véreux le 8 septembre et 26,7 % le 15 septembre. Le calibre des châtaignes est élevé, aussi élevé qu'en 2011 (année précoce) à la même date.

A Lamalou (34), les attaques ont démarré dans la semaine précédant le 2 septembre : à cette date, le taux d'attaques dans les châtaignes était de 7 %. Le 10 septembre, les attaques ont atteint 14 % de fruits véreux.

Sur cette parcelle, les châtaignes sont plus développées qu'en 2010, 2012 et 2013 à la même époque. Les toutes premières bogues tombent.

Variétés de saison

Pellegrine

Sur la parcelle de référence de Branoux (30), le 2 septembre, le taux d'attaques dans les fruits atteint 4,4 % et il est resté à ce même niveau le 10 septembre, et a atteint 16,9 % le 15 septembre.

Le développement des châtaignes est déjà important. Elles sont aussi grosses qu'en 2011 (année précoce) à cette même date.

Marron d'Olargues

Sur la parcelle de référence de Saint-Vincent d'Olargues, les attaques ont commencé : le taux de fruits véreux s'élevait à 7,7 % le 10 septembre. Les châtaignes ont la même taille qu'à la même époque en 2012 « année normale ». Les arbres sont chargés.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.